

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU C.C.A.S.
5 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le 5 mai à 17 heures et 25 minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune, régulièrement convoqué le 30 avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GALLINARO André, Président.

Point 1 :

Nombre de membres présents : 8

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 9

Présents : Messieurs André GALLINARO, Jacques ROYERE, et Bernard MALIGE, Mesdames Michèle JOB, Sophie TIRMAN, Nadine VILOTTE, Sylvie SAVY et Edith OF

Pouvoirs : Monsieur Laurent BOY qui a donné pouvoir à Madame Edith OF

Absents excusés : Madame Dominique NICOLA, Monsieur André FAGGION

Secrétaire : Madame Sophie TIRMAN.

Point 2 :

Nombre de membres présents : 7

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 8

Présents : Messieurs André GALLINARO, Jacques ROYERE, et Bernard MALIGE (**NE VOTE PAS**), Mesdames Michèle JOB, Sophie TIRMAN, Nadine VILOTTE, Sylvie SAVY et Edith OF

Pouvoirs : Monsieur Laurent BOY qui a donné pouvoir à Madame Edith OF

Absents excusés : Madame Dominique NICOLA, Monsieur André FAGGION

Secrétaire : Madame Sophie TIRMAN.

Madame Sophie TIRMAN a été nommée secrétaire de séance.

Liste des délibérations		Décision
N°25-05-05/ D01	Acceptation de la proposition de vente d'un terrain à la Commune de Villeneuve-lès-Bouloc - habilitation de la Vice-Présidente à signer l'acte notarié	UNANIMITE des membres présents et représentés
N°25-05-05/ D02	Octroi d'une subvention à l'association « le Trèfle à 4 Feuilles »	UNANIMITE des membres présents et représentés

Monsieur André GALLINARO, le Président, ouvre la séance à 17h25 et vérifie le quorum.
Le Président demande si le compte-rendu de la séance du 8 avril 2025 appelle des observations.
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Madame la Vice-Présidente fait un retour du rendez-vous qui avait été fixé à une administrée de la commune ayant sollicité le CCAS pour une participation financière à hauteur de 400€, pour le paiement d'une partie de sa facture d'électricité avec la conseillère en économie sociale et familiale du CCAS de Castelnau d'Estretfonds. Elle s'est bien présentée au RDV le 5 mai 2025, et pourra donc bénéficier de l'aide accordée.

ORDRE DU JOUR

1- Acceptation de la proposition de vente d'un terrain à la Commune de Villeneuve-lès-Bouloc - habilitation de la Vice-Présidente à signer l'acte notarié

N°25-05-05/ D01

Madame la vice-présidente rappelle le projet d'agrandissement de la maison médicale, de la construction de logements seniors et/ou logements à caractères social qui nécessiteraient que le CCAS mette à disposition de la commune leur parcelle cadastrée C 1418 d'une contenance de 2500m2 leur appartenant et sur laquelle empièterait une partie de ces constructions. Elle rappelle que lors de la séance précédente du 08/04/2025, le Conseil d'administration a décidé, avant de se prononcer sur cette cession, de solliciter et recueillir l'avis du Conseil municipal sur la cession par le CCAS, dans le cadre de cette vente, de la parcelle concernée, conformément aux dispositions combinées des articles L. 2241-5 du code général des collectivités territoriales et L. 123-8 du code de l'action sociale et des familles.

Madame la Vice-présidente informe les membres du Conseil d'administration que le Conseil municipal, en date du 29/04/2025 a délivré un avis favorable à cette cession. La commune souhaiterait, compte tenu du caractère social des projets, que la cession du terrain en cause intervienne à l'euro symbolique.

Elle indique qu'il appartient désormais au Conseil d'administration de se prononcer sur cette vente et, si celui-ci y consent, de l'autoriser à signer l'acte notarié établi pour la formaliser.

Madame la Vice-présidente rappelle en outre que la Commune prend en charge l'ensemble des frais de notaire pour l'établissement de l'acte notarié. Il ne sera pas obligatoire de réaliser un bornage préalable à la vente du terrain en cause. En effet, le code de l'urbanisme (article L. 111-5-3),

n'impose le bornage que pour la vente de terrains à bâtir issus d'un lotissement, d'une zone d'aménagement concerté ou d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine.

Madame la Vice-présidente propose au Conseil d'administration de consentir à la vente proposée par la Commune au regard des termes et modalités exposés et de l'autoriser à signer l'acte notarié établi pour la formaliser.

Monsieur le Président revient sur les inquiétudes émises par Mme OF lors du dernier Conseil d'Administration. Il précise que le projet de logements à coté des logements seniors et de l'extension de la MMC n'est pas défini. Il y aura un caractère social mais l'idée est de faire des logements abordables pour de jeunes familles.

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'accepter la vente de la parcelle cadastrée C 1418 d'une contenance de 2500m2 à la Commune de Villeneuve-lès-Bouloc à l'euro symbolique ;**
- **D'autoriser, en conséquence, Madame la Vice-présidente à signer l'acte notarié et à accomplir toutes les formalités qui s'y rattachent.**

2- Octroi d'une subvention à l'association « le Trèfle à 4 Feuilles »

N°25-05-05/ D02

Monsieur le Président présente la demande de subvention de l'association « le Trèfle à 4 Feuilles » et demande au Conseil d'Administration de se prononcer à ce sujet.

Monsieur le Président rappelle que le CCAS a octroyé une subvention de 800 € à l'association en 2024.

Madame la Vice-Présidente rappelle que Monsieur MALIGE, étant président du Trèfle ne prendra pas part au vote.

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'octroyer une subvention d'un montant de 1000€ à l'association « le Trèfle à 4 Feuilles »,**
- **Dit que les dépenses sont inscrites au budget 2025.**

3- Questions diverses

- ❖ **Pas de questions**

Le Président lève la séance à 18H10

**Le Président,
M. André GALLINARO**



**La secrétaire de séance,
Mme Sophie TIRMAN**

